

Les objectifs de gestion des espaces protégés

Outils de gestion et de planification



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

1.1 - Le maintien de la biodiversité

[1.1.1 1992 : L'année clef de la biodiversité](#)

[1.1.2 La biodiversité : un enjeu primordial](#)

[1.1.3 La biodiversité : un concept « opérationnel »](#)

1.1.1 - 1992 : L'année clef de la biodiversité

Grâce au «**Sommet de la Terre**» réuni à Rio de Janeiro en juin 1992, le grand public découvrait un mot nouveau: «biodiversité». Ce concept faisait depuis déjà près de dix ans l'objet de débats au sein de la communauté scientifique. En fait, pour les gestionnaires d'espaces naturels, l'année 1992 avait commencé par un autre événement marquant: le IV^{ème} congrès mondial sur les parcs nationaux et les aires protégées. Dès février, près de 1 500 participants s'étaient réunis à Caracas pour faire le bilan de dix années de protection des espaces naturels de par le monde. Après Seattle (1962), Wyoming (1972) et Bali (1982), la Commission des parcs nationaux et des aires protégées de l'UICN, conviait l'ensemble des praticiens à dresser un bilan de la politique de création et de gestion des aires protégées dans le monde. Caracas fut l'occasion de faire le point sur l'évolution des connaissances fondamentales en matière de biologie de la conservation, d'échanger des expériences dans les domaines variés touchant à la pratique courante de la protection de la nature, l'administration ou le droit. **Les concepts de développement durable, de biodiversité et de ressources génétiques** furent aussi identifiés comme devant faire partie des préoccupations majeures des gestionnaires d'aires protégées.

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), surnommée «Sommet de la Terre» se réunissait quelques mois plus tard à Rio de Janeiro. Cette conférence est un événement rare. Elle fait suite à la **Conférence de Stockholm en 1972**, qui avait permis d'alerter l'opinion mondiale sur la dégradation de l'environnement du globe. A cette occasion un groupe de réflexion animé par l'ancien Premier Ministre suédois Harlem Gro Brundtland avait débouché sur un rapport qui a fait date: «Notre avenir à tous».

«**Le sommet de la terre**», a permis d'attirer l'attention de tous sur la biodiversité, thème aujourd'hui au coeur des discussions internationales en matière d'environnement.

1.1.2 - La biodiversité : un enjeu primordial

La biodiversité est présentée comme un concept englobant qui, au-delà de l'effet de mode, permet de porter un regard nouveau sur l'ensemble des composants de la biosphère ou de ce que l'on appelle plus communément la nature ou le patrimoine naturel.

Le concept de biodiversité fait référence à l'ensemble des variations qui existent au sein du monde vivant, c'est-à-dire au nombre, à la variété et à la variabilité des organismes. On a pris l'habitude de décrire ou d'appréhender ces variations en terme de niveaux d'organisation :

- les gènes, correspondant à la diversité infra-spécifique,
- les espèces qui constituent le niveau de la diversité spécifique,
- les écosystèmes composants de la diversité écosystémique ou écologique.

La biologie moderne tend en fait à effacer les différences entre diversités spécifiques et génétiques. La biologie de la conservation s'intéresse ainsi à la gestion de la diversité génétique des populations animales et végétales dans le but d'assurer leur survie sur le long terme des espèces.

Les auteurs de la *Stratégie mondiale pour la conservation* ⁽¹⁾ ont d'autre part proposé un thème supplémentaire: celui de la diversité culturelle des populations humaines. Il serait faux de croire qu'un tel niveau ne trouve sa pertinence que sous les tropiques ou dans de lointains pays en voie de développement. En Europe aussi, les peuples ont modelé le monde vivant en fonction de leurs préférences culturelles. Aujourd'hui l'exode rural dans les territoires où la vie est plus difficile, l'abandon de pratiques traditionnelles, la perte de savoirs populaires ne sont pas sans poser des problèmes de maintien de certaines facettes de la biodiversité.

Depuis quelques dizaines d'années, les paysages naturels connaissent en France des bouleversements considérables et ces mutations s'accompagnent d'une baisse de la diversité biologique. Globalement, deux types de tendances sont observées ([cadre n°2](#)) :

- Les grandes plaines agricoles voient leur production s'intensifier: les parcelles sont remembrées, les haies et les bosquets sont arrachés, les cours d'eau recalibrés etc ...
- Les zones les moins productives connaissent au contraire un abandon progressif et les terres deviennent des friches.

Dans les deux cas, ces changements se traduisent par une banalisation et une uniformisation des paysages ([exemples n°2 et n°3](#)) et une baisse de la diversité

biologique. Dans les zones intensifiées on n'observe pratiquement plus que de vastes parcelles de monoculture et les milieux marginaux disparaissent totalement. Les zones en déprise agricole évoluent quant à elles progressivement vers des formations végétales qui sont homogènes pour un même secteur.

Les perspectives d'évolution économique permettent de penser que ce phénomène va continuer à s'accroître: la production sera de plus en plus concentrée sur les zones les plus favorables et elle ne pourra s'y maintenir que grâce à des gains de rentabilité. Même si on améliore progressivement les techniques d'aménagement de l'espace (meilleure prise en compte de l'environnement dans les opérations de remembrement, les travaux hydrauliques, les ouvrages routiers ...) et si des efforts sont faits pour favoriser une meilleure répartition des activités économiques sur le territoire national, il est certain que dans de nombreuses régions, la diversité biologique va continuer à régresser.

Quels que soient les efforts qui pourront être déployés, il ne sera pas possible de stopper cette dynamique et la meilleure chose que l'on puisse espérer est une amélioration progressive des modes d'utilisation de l'espace.

Les gestionnaires des espaces protégés possèdent donc une responsabilité particulière puisqu'ils sont souvent les seuls à pouvoir garantir le maintien de certains éléments de la diversité biologique. Le réseau des espaces protégés constitue ainsi un «**réservoir de biodiversité**» qui pourra éventuellement servir plus tard à une reconquête de domaines plus vastes si les générations futures souhaitent revenir à une gestion plus équilibrée des milieux naturels.

1.1.3 - La biodiversité : un concept «opérationnel»

L'approche «biodiversité» ne se limite pas à un simple catalogue des différents éléments composant un espace donné: son originalité tient au fait qu'elle sensibilise les gestionnaires à la notion d'interactivité entre les différents niveaux d'organisation des écosystèmes. Elle doit être appréhendée dans un espace naturel de manière globale.

Les espèces qui constituent une biocénose ont en effet coévolué à l'échelle des temps géologiques. Les adaptations physiologiques, la répartition des niches écologiques, les mécanismes de régulation des populations etc ... , sont le résultat d'un façonnage progressif qui s'est effectué sous l'influence réciproque des différents organismes qui appartiennent à un même écosystème. Il en a résulté des situations d'interdépendances et d'équilibres que l'on retrouve en grande partie dans les milieux qui sont issus de l'agriculture traditionnelle. Ceux-ci sont en effet le résultat de modifications graduelles des biotopes originels au fur à et à mesure que les hommes ont adapté les milieux naturels à leur profit. Lorsque des espèces disparaissent c'est surtout le potentiel génétique issu de cette coadaptation multiséculaire qui est détruit. On ne reconstituera jamais par exemple la capacité d'un prédateur à réguler les populations d'un insecte qui peut se révéler un redoutable ravageur de cultures.

Le concept de biodiversité permet donc d'attirer l'attention des gestionnaires sur l'importance de la fonctionnalité des écosystèmes. **Le rôle des espaces protégés consiste non seulement à conserver des espèces vivantes mais également à leur permettre de se maintenir dans des systèmes en ordre de marche.**

⁽¹⁾ WRI, VieN et PNEU (1992) : *Stratégie mondiale pour la conservation*

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB